

Tableau 2 Questions relatives aux taux et tarifs		
Thèmes	Points principaux	Questions qui se posent
Taux libres	.la <u>LDCM</u> n'est pas catégorique sur les taux libres .le dépôt des taux libres par les conférences n'est pas obligatoire	.définir les taux libres et leur statut en vertu de la <u>LDCM</u> .faut-il déposer les taux libres ? .si les taux libres ne sont pas déposés, les exemptions sont-elles encore valides ? .les conférences appliquant des taux libres demeurent-elles des conférences au sens strict ? .comment refondre la <u>LDCM</u> pour qu'elle vise aussi les taux libres ?
Hausse générale des taux (HGT)	.sujet de différends perpétuels .les chargeurs craignent plusieurs HGT au cours d'une même année	.peut-on adopter une formule pour limiter le nombre de HGT ? .peut-on instituer une tribune internationale pour discuter des HGT ? .preuve des besoins, recours volontaire à un vérificateur indépendant ?
Majorations (Surtaxes)	.sujet de préoccupations continues pour les chargeurs .frais de soute imposés pendant la guerre du Golfe : exemple le plus récent	.les surtaxes sont-elles des HGT déguisées ? .devrait-il y avoir un règlement sur les surtaxes ?
Mesures distinctes (MD) et contrats d'exclusivité limitée	.à l'heure actuelle, il n'existe aucun droit impératif de prendre des MD dans le cadre des contrats d'exclusivité limitée .le CSC exige ce droit, pour intensifier la concurrence .les conférences s'y opposent : cela saperait le système	.est-il nécessaire d'autoriser la prise de MD dans le cadre des contrats d'exclusivité limitée ? .quelles seraient les conséquences ? .qui en profiterait à long terme ?
Contrats d'exclusivité limitée	.un élément nouveau présenté comme étant important .on s'en sert peu au Canada .les conditions essentielles en demeurent confidentielles	.qu'est-il résulté du fait qu'on s'en est peu servi ? .en pratique, les intervenants commerciaux adoptent-ils des solutions de rechange ? .les «conditions essentielles» devraient-elles être dévoilées ?
Période de préavis	.dans le cas des MD, la période de préavis est de 15 jours .avant d'augmenter les tarifs, il faut donner un préavis de 30 jours	.faut-il allonger ou raccourcir la période de préavis ? .le délai de 15 jours vaut-il aussi pour les augmentations de taux découlant d'une MD ?